

PROJET SMART RURALITE ALPES PROVENCE VERDON

COMITE DE PILOTAGE DU 8 JUILLET 2019

Lieu : Salle polyvalente de Saint-André-les Alpes

Synthèse des échanges

Liste des participants en PJ.

Accueil et propos introductifs



Etaient présents à ce comité de pilotage : Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Serge Prato, Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon ; Alberte Vallée, Conseillère départementale ; Mallory Connors, Sous-Préfecture de Castellane

- **Accueil de Serge Prato, Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, Maire de Saint-André-les-Alpes**

Remercie les participants de leur présence à ce quatrième comité de pilotage du projet « Smart ruralité Alpes Provence Verdon ». Puis, il rend hommage à Christophe DUVERNE, qui vient de quitter la Sous-Préfecture de Castellane, et à Bernard Molling, qui a fait valoir ses droits à la retraite, tous deux fortement impliqués dans la démarche « Smart ruralité ». Il annonce que le nouveau Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon prendra ses fonctions à compter du 17 août.

- **Intervention d'Eliane Barreille, Vice-présidente Ruralité et Pastoralisme de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur**

Souligne l'importance de ce 4^{ème} comité de pilotage de l'expérience « Smart ruralité » menée sur ce territoire, qui entre désormais dans une phase opérationnelle.



A partir des axes stratégiques définis ensemble, il s'agit de mettre en place des actions reposant sur des solutions de financements clairement identifiées.

Cette expérience pilote doit aussi ouvrir sur d'autres démarches similaires dans les territoires ruraux.

L'exemplarité de la démarche dépasse les frontières administratives de la région puisque le projet a été sélectionné et présenté lors de l'évènement sur les « Smart villages » organisé à Courmayeur le 24 mai dernier dans le cadre de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine (SUERA).

● Intervention de Mallory Connors, représentant le Préfet de département

Salue l'initiative de la Région sur ce territoire. Un bel exemple de ce que l'on peut faire tous ensemble et c'est ce qui fera la réussite et la force de ce type de programme.

Présentation du plan d'actions territorial et des possibilités de financement des actions

Intervenant : Morvan Menou, Chargé de développement économique à la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon

Présentation du Plan d'actions territorial en faveur du numérique du territoire Alpes Provence Verdon : portage, sources de financement, échéancier

Cette initiative de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence et de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, menée avec l'appui du Réseau rural régional, s'inscrit dans l'approche des « smart villages » promue par l'Union européenne. Le travail de concertation, de synthèse et de programmation s'est basé sur les forces vives du territoire, avec pour objectif de mieux anticiper et maîtriser l'avenir numérique du territoire.

Le résultat est là : une véritable stratégie numérique, pour le court et le moyen terme, et pour l'ensemble de la Communauté qui ne demande qu'à être pérennisée !

Plusieurs sources de financements seront recherchées pour la mise en œuvre du plan d'actions : fonds européens (dont LEADER et appel à propositions FEDER) ; Pass numérique (Etat) ; développement des tiers lieux (Etat, Leader) ; Contrat régional d'équilibre territorial (CRET – Région) ; SUD LABS (Région)... Certains financements pourront être sollicités dès 2019 (FEDER, CRET, SUD LABS, LEADER). D'autres ne pourront l'être qu'à partir de 2020 (Pass numérique, AAP Tiers-lieux).

Au niveau de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, il va falloir aussi traduire la stratégie à l'échelle du territoire (portage intercommunal ou communal des projets, ressources humaines et financières à mobiliser).

Echéancier prévisionnel des actions :

Les actions sont présentées à partir des 3 grands axes stratégiques du plan d'actions.

1- Développer l'accès au numérique : infrastructures numériques, équipement des MSAP, tiers lieux



Les actions portant sur les infrastructures :

- ▶ Réunion programmée le 17 juillet à St-André les Alpes entre SFR, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et les maires du territoire pour échanger sur les actions à engager pour faciliter le déploiement du très haut débit dans le cadre des engagements pris par l'opérateur au titre de l'appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL).
- ▶ Construction d'un partenariat « gagnant-gagnant » pour que le territoire accède plus rapidement au THD
- ▶ Priorités de la CCAPV : Allos, Castellane, ZAE ...

Réactions et échanges

- **Guy Magand, Office de Tourisme du Val d'Allos** : relève que les réseaux mobiles SFR et Bouygues sont complètement hors service depuis 3 semaines sur la commune d'Allos. A priori sur Castellane le problème est le même. On ne peut envisager une démarche « smart » sans réseau !
- **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Des épisodes difficiles perdurent. Aujourd'hui SFR a été retenu sur le déploiement du très haut débit fixe et il faut espérer que l'on soit entendu car tout le territoire est mal positionné, y compris sur le volet téléphonie mobile.
- **Serge Prato, Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon** : invite toutes les communes qui le peuvent à être présentes le 17 juillet pour définir les priorités dans la programmation des travaux.



- **Francis Kuhn, membre du conseil de Développement** : Un réseau WIFI est un outil intéressant pour les visiteurs. Un wifi accessible au public mais aussi aux acteurs privés. Il faut s'inscrire dans une démarche globale et ne pas agir en ordre dispersé.
- **Morvan Menou, Chargé de développement économique, Communauté de Communes Alpes Provence Verdon** : il n'y a pas de tiers lieux sur le territoire malgré un développement national y compris en milieu rural. Il est donc envisagé le lancement d'une étude d'opportunité afin de créer un ou plusieurs tiers lieux, si le besoin est démontré. Une attention particulière devra être portée sur le dimensionnement de ces espaces et leur modèle économique.
- **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : partage la nécessité de disposer de tiers lieux connectés au moment où l'Etat favorise la dématérialisation des services publics.
- **Francis Kuhn, membre du Conseil de Développement** : sur les tiers-lieux, il convient d'avoir une vision globale et de rechercher les modèles économiques les mieux adaptés. Il faut être opportuniste, mais aussi regarder ce qui marche ailleurs pour avoir un tel projet global et ainsi répondre en tout lieu du territoire, sans privilégier un secteur plus qu'un autre. Il faut que les communes soient intégrées dans le dispositif car il s'agit de la continuité du service public pour la population d'un territoire.
- **Jean Mazzoli, Président du GAL Grand Verdon** : le programme LEADER a déjà financé un tiers lieu à Riez et deux dans le Haut Var. Ce sont des projets qui s'inscrivent dans la stratégie de développement local du GAL. Des aides peuvent être allouées pour des études, la réalisation et l'équipement des tiers-lieux.
- **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : attire l'attention sur le fait qu'on arrive en fin de programmation sur LEADER et que les financements dépendent des enveloppes restantes. Il convient aussi de se projeter sur le prochain programme.

2- Créer une culture numérique sur le territoire (formation, inclusion numérique)



Réactions et échanges

- **Céline Samonini, Responsable du Service développement économique, Chambre régionale des métiers et de l'artisanat** : présente le dispositif « Déclit'numérique » qui propose un accompagnement individuel aux artisans. Elle précise que des formations délocalisées sont possibles sous réserve de la participation d'au moins 5 artisans. Etant donné qu'il est difficile de mobiliser les acteurs, il est procédé en deux temps : séances de sensibilisation en individuel puis organisation de formations collectives.
- **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur** : invite à associer les agriculteurs aux formations sur le numérique. Il serait utile de prendre contact avec la chambre d'agriculture.

3- Créer des outils mutualisés autour du numérique (plateformes collaboratives, mutualisation, data)



Réactions et échanges :

- **Francis Kuhn, membre du Conseil de Développement** : souligne que les Communautés de Communes ont l'obligation de mettre en place des schémas de mutualisation (pour traiter les questions juridiques, RH ...) et que les efforts de mutualisation des EPCI sont reconnus dans le cadre du CIF (coefficient d'intégration fiscale).

Précise que certains projets de plateforme auraient toute leur pertinence à l'échelle départementale, en cohérence avec la stratégie développée par le Département.

La saisine par voie électronique (SVE) est devenue une obligation réglementaire pour toute administration. Il est donc pertinent de réfléchir à un dispositif sur la SVE global intégrant la signature électronique. Le Département des Alpes de Haute-Provence a peut-être un rôle à jouer.

- **Thierry Gallet, Département des Alpes de Haute-Provence** : il n'y a pas une vision verticale qui prévaut. Le Département est attentif à la mutualisation et à l'optimisation des moyens car les moyens sont limités. Il existe des convergences et des travaux communs à mener avec la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon sur les MSAP et la contractualisation. Le Département n'est pas financeur mais acteur du déploiement.



• **Francis Kuhn, membre du Conseil de Développement** : sur la collecte de données, la Région Sud peut accompagner le territoire avec la mise à disposition d'une plateforme très performante (Data Sud). Il va falloir enclencher une deuxième phase de travail avec les groupes de travail pour conserver la dynamique et la transversalité entre des acteurs issus d'environnements différents. Tient à souligner la mobilisation des acteurs locaux de la station d'Allos sur le dossier qui va être déposé à l'AAP FEDER (territoires intelligents) en cours.

• **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : revient sur la qualité du partenariat construit entre la Région, l'Agence de Développement et la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon pour faire émerger ce projet. L'objectif visé était de fédérer tous les acteurs concernés du territoire.

• **Wilfrid Pasquer, Service Smart Région - Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : précise que plusieurs services de la Région sont associés à la démarche. S'agissant de l'appel à projets FEDER « territoires intelligents », il est ouvert depuis le 4 juin et jusqu'à mi-novembre 2019. Le Service Smart Région peut donner des conseils à la CCAPV mais c'est la Direction des Affaires Européennes qui instruit les dossiers et arbitre in fine. Il est essentiel de respecter les critères européens définis dans l'appel à projets : offrir un service numérique nouveau direct et avancé aux citoyens et/ou aux territoires.

Confirme que le dialogue avec SFR est essentiel. Il faut que les Maires soient par exemple pro-actifs sur la numérotation des adresses (routes et adresses). C'est un prérequis indispensable pour le déploiement de la fibre.

• **Francis Kuhn, Conseil de Développement** : Dans le cadre de sa réponse à l'AMEL, SFR s'est fondé sur ce qu'il connaissait. Or, il existe un réseau de collecte réceptionné et opérationnel le long de la ligne des Chemins de Fer de Provence. Dans la planification de l'AMEL, les travaux concernant le territoire sont programmés en 2021-2022 alors qu'il y a eu des investissements importants réalisés sur ce territoire. Il faut espérer que SFR, au regard des éléments analysés, va revoir sa position pour faire évoluer ses priorités.

• **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : la signature de la convention entre SFR, la Région et le Département a lieu le 11 juillet. La convention prévoit les engagements de l'opérateur sur l'ensemble du département. Il n'est pas trop tard pour exprimer des besoins précis.

• **Thierry Gallet, Directeur des Systèmes de l'Information, Département des Alpes de Haute Provence** : l'AMEL repose sur un objectif de 100% de la couverture numérique du département d'ici 2022. Il y a une liste de déploiement commune par commune. SFR investit sur fonds propres et recherche des clients. Si le territoire se montre facilitateur, cela peut être considéré comme une aubaine pour l'opérateur.

• **Wilfrid Pasquer, Service Smart Région - Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Il existe aussi une volonté de l'Etat d'accélérer le déploiement de la téléphonie mobile, volonté actée dans le cadre du « New Deal mobile ». Les opérateurs se sont engagés à couvrir les zones « blanches » et « grises » en zone rurale. Le basculement de la 3G vers la 4G est en cours. Des

sites du département ont d'ores et déjà été retenus. Il est important que le territoire fasse connaître à l'Etat les sites qui lui paraissent prioritaires.

- **Francis Kuhn, membre du Conseil de développement** : encourage à poursuivre le dialogue avec les opérateurs mobiles également en parallèle du déploiement de la fibre.
- **Mallory Connors, Sous-Préfecture de Castellane** : précise que les difficultés de téléphonie mobile rencontrées sur Castellane font l'objet d'un suivi régulier de la Préfecture.
- **Olivier Simon, Animateur du GAL Grand Verdon** : on arrive en fin de programmation sur le programme LEADER qui bénéficie d'une prolongation jusqu'en 2023 (remontées des dépenses ouvertes jusque-là mais pas de nouvelles programmations importantes). Il sera possible de lancer de nouveaux appels à projets mais avec de petites enveloppes et des projets clefs en main pour être rapidement opérationnels.



Suites du projet

Sont évoquées et débattues les modalités d'organisation et de suivi du plan d'actions mais aussi les coopérations avec les autres démarches de « Smart villages ».

► Modalités d'organisation

Il est proposé de pérenniser le comité de pilotage dans un objectif de maintien d'une cohésion d'ensemble, de garder le même niveau d'information pour les acteurs du territoire et d'actualiser la stratégie de manière itérative selon une fréquence semestrielle (1 à 2 fois par an).

La structure de pilotage technique (comité technique) est également maintenue et se réunira régulièrement pour initialiser et suivre les projets, lancer et animer des groupes projets (exemple : sur Allos).

La mobilisation des groupes de travail thématiques doit être adaptée aux besoins et déclinée sous forme plus opérationnelle (groupes projets). De nouveaux groupes thématiques pourront être créés, si nécessaire.

► Echanges avec les autres démarches de « Smart villages »

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et le Réseau Rural Régional participent au groupe de travail régional alpin sur le « Smart village » animé par l'ADRETS. A l'échelle du Massif alpin, cet espace favorise l'interconnaissance et le partage d'expériences des territoires engagés dans des démarches de « Smart Village ».

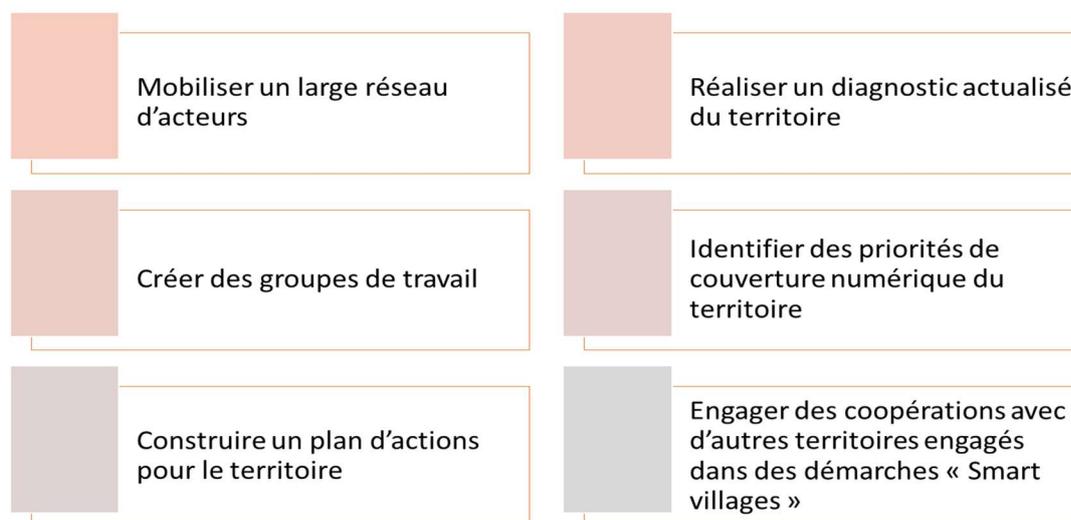
Le projet « Smart ruralité Alpes Provence Verdon » a été présenté lors de l'évènement sur les « Smart villages » organisé dans le cadre de la Stratégie de l'UE pour la région alpine (UESALP en anglais) le 24/05 à Courmayeur. Cela participe à la valorisation du projet et à l'échange de bonnes pratiques avec d'autres territoires de l'Union Européenne.

Réactions et échanges

- **Serge Prato, Communauté de Communes Alpes Provence Verdon** : annonce la désignation à venir d'un Vice-Président délégué au numérique au sein de la CCAPV.
- **Mallory Connors, Sous-Préfecture de Castellane** : il est important que la Communauté de Communes dispose de personnes relais sur les questions de contractualisation.

Bilan de la démarche

Depuis juin 2018, plusieurs objectifs ont été atteints :



Quelques enseignements à retenir :

- La connectivité du territoire, un enjeu essentiel à résoudre (« socle »), qui passe par une démarche pro-active du territoire, et donc, un partenariat fort à construire avec l'opérateur SFR
- Le rôle essentiel de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence, garante de l'adéquation entre attentes, stratégie et projets du territoire, sur la base d'un diagnostic préalable
- Trouver le format adapté pour mobiliser les acteurs du territoire
- Nécessité de s'inscrire dans la durée
- Une démarche qui doit rester concrète et accessible au plus grand nombre

Un projet à faire essayer

A partir de l'expérience menée sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, le Réseau rural régional va proposer une méthodologie afin de permettre à d'autres territoires ruraux de s'approprier le mode opératoire et d'élaborer sa propre stratégie de transition numérique.

Réactions et échanges

- **Eliane Barreille, Vice-Président de la Région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur** : le Réseau rural peut apporter un appui pour la mise en place des instances de gouvernance au sein de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon ainsi qu'une méthodologie déclinable dans d'autres territoires ruraux. L'accompagnement doit être poursuivi jusqu'à l'activation de la phase opérationnelle du projet.
- **Raphaëlle Daudé, Responsable projets, ADRETS** : l'ADRETS pilote la démarche « Smart Village » financée dans le cadre du programme Interreg Alpine Space et assure également une communication sur le projet « smart ruralité » engagé ici. L'ADRETS est aussi partenaire de la démarche.
- **Francis Kuhn, membre du Conseil de développement** : la participation à des groupes de travail est très importante pour constituer un réseau d'acteurs qui peut être facilitateur. Suggère d'inviter le CGET sur le territoire pour présenter l'avancée de la démarche « smart ruralité ».

Au niveau de la CCAPV, il faudra engager la réflexion pour mettre en place une gouvernance appropriée et identifier des personnes ressources (élus et techniciens). Il faut s'organiser en interne pour animer et suivre cette dynamique. Il faut conserver la transversalité qui est essentielle au projet y compris au sein de la CCAPV.

- **Christelle Caso, Réseau Rural Régional** : pour la suite de la démarche, le Réseau rural peut poursuivre son accompagnement pour mettre en place la méthodologie et les instances de

gouvernance. Sur le volet mise en œuvre des actions, c'est ensuite au territoire de se saisir et de continuer les démarches.

Il y a sans doute matière aussi à élargir la réflexion sur la mobilité, la culture...

- **Alberte Vallée, Conseillère départementale** : soulève la problématique des saisonniers.
- **Raphaëlle Daudé, Responsable projets, ADRETS** : annonce l'organisation fin juillet d'un évènement sur les tiers-lieux organisé par l'ADRETS. Evoque aussi « Esprit saison », le portail dédié aux saisonniers.
- **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : confirme l'intérêt de mener une réflexion sur la mobilité et les transports. Cite l'exemple du schéma de mobilité touristique élaboré par le PNR Verdon qui a servi de base de travail à la Région.
- **Francis Kuhn, membre du Conseil de développement** : tous les sujets sont impactés par le numérique ! Mais comment favoriser le partage et le portage d'actions collectives ? Il y a des solutions à trouver avec les territoires voisins, comme avec les Alpes-Maritimes.
- **Eliane Barreille, Vice-Présidente de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur** : il appartient au Président de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon d'organiser la structuration de la gouvernance. Le Réseau rural, quant à lui, poursuit son appui à la mise en place des actions et à la recherche de financements. Et le comité de pilotage se réunit à échéances régulières (une à deux fois par an) pour faire le point sur les travaux.
- **Serge Prato, Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon** : il est important à cette étape de faire partager les résultats des travaux au Conseil Communautaire. Il remercie l'ensemble des participants et lève la séance.

